



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

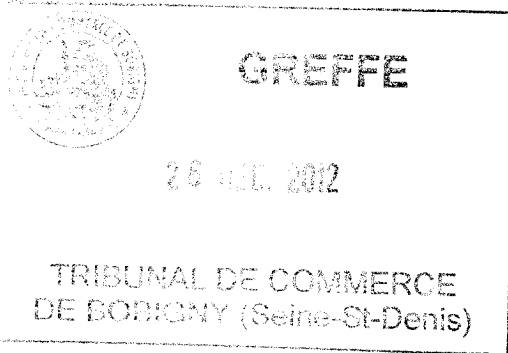
Numéro de gestion : 2003 B 05637

Numéro SIREN : 451 289 946

Nom ou dénomination : ALCIS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2012 sous le numéro de dépôt 25593

25593



ALCIS AUDIT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 1bis, rue Marcelin Berthelot- 93 100 MONTREUIL
R.C.S. BOBIGNY 451 289 946

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE
LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE**

ALCIS AUDIT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 1bis, rue Marcelin Berthelot- 93 100 MONTREUIL
R.C.S. BOBIGNY 451 289 946

Monsieur

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 7 novembre 2012 et en application de l'article L. 224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification, basée sur les comptes clos au 30 septembre 2012 par le gérant, a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date du présent rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 15 décembre 2012

Annick COQUELIN de LISLE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Paris

